

BRIDGE CLUB MACON LAMARTINE
78 Rue des Epinoches
71000 MACON

MACON Le 17 Septembre 2018

**Procès -verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date
Du 11 septembre 2018 à 18H**

Le 11 septembre 2018 à 18 h10, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale en son siège 78 rue des Epinoches 71 000 MACON sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 11 août 2018.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain CARBONEILL président du club assisté de Madame Marie-Thérèse BORDIAUX en sa qualité de secrétaire de l'association, de Jean-Luc Blanot trésorier et Didier ERBIN vice-président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au procès-verbal .

Ladite feuille de présence permet de constater que sur les 139 membres de l'association ,82 sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer selon l'ordre du jour joint.

ACCUEIL

Monsieur CARBONEILL , président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale ainsi que les personnes représentées. Il salue tout particulièrement Madame Marie-Noelle SANTSCHI responsable du bureau des associations ainsi que Monsieur Jean PAYEBIEN adjoint au maire et responsable des sports .

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Après avoir rendu hommage à Jean-Pierre POURTALES et Bruno GERARD décédés en cours année et informé l'assemblée de la décision de Robert MARQUER d'arrêter le bridge en club, le président donne lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé. Celui-ci remercie les membres du conseil d'administration, les différents animateurs ainsi que les organisateurs des tournois qui ont permis la bonne tenue du club.

Il évoque ensuite

- le nombre en légère baisse des adhérents
- l'adhésion du club au téléthon ainsi qu'au forum des associations 123 Mâcon et remercie nominativement les membres qui y ont participé et apporté leurs contributions
- le lancement des tournois mâchon du jeudi soir qui a séduit beaucoup de nos membres et qui sera reconduit

- le succès des diverses initiations au bridge avec reprise des 2^{ème} années de JP SCHAUVING par Robert BERTHAUD (jour à déterminer) et proposition de perfectionnement par Jean-Luc BLANOT pour tous les niveaux.
- le problème du stationnement semble réglé il faut continuer et afficher le macaron d'appartenance au club lors du stationnement.
- également l'arbitrage des tournois. Appeler l'arbitre n'est pas une sanction.
- l'amélioration du site
- et l'interdiction de sortir par la porte de derrière

À la suite d'une question posée par mail par Daniel VUILLET A CILES concernant le rééquilibrage des tables

- Le président rappelle que les tables rouges sont réservées au 1^{ère} et 2^{ème} séries et de bien vouloir respecter cette obligation.

Plus aucune question n'étant posée la parole est donnée au trésorier.

RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER

Monsieur Jean-Luc BLANOT trésorier donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018. Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 1.669 € (recettes : 30.575 € dépenses 28.906 €) et développe les principaux postes du bilan.

Présentation faite également du budget prévisionnel pour l'année 2018-2019, validé par le conseil d'administration sans grand changement pour l'année à venir. Pas de modification des cotisations, licences et droits de tables pour l'année à venir.

La discussion est déclarée ouverte

Monsieur Michel MICAUD interroge notre trésorier sur le versement financier de fun bridge, sur le financement de la maison du bridge à Charbonnières et l'incidence qu'il pourrait y avoir sur nos cotisations. Ce dernier lui confirme qu'il n'y a pas d'augmentation ni pour les licences ni les compétitions ce qui avait été précisé auparavant.

Monsieur Robert BERTHAUD demande si au niveau comptable il y a une distinction qui est faite entre les licences et les cotisations (le trésorier confirme bien la distinction).

Après avoir remercié le trésorier pour son travail, la parole est donnée au vérificateur aux comptes.

Rapport du vérificateur aux comptes

Monsieur Jacques GOY vérificateur aux comptes nous informe avoir vérifié les comptes après arrêté au 30 juin 2018 et certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par le trésorier.

Approbation des comptes et du budget prévisionnel

Monsieur CARBONEILL après avoir remercié le vérificateur aux comptes soumet alors au vote de l'assemblée la résolution suivante : « Après avoir entendu la lecture du rapport et du compte rendu financier par le trésorier ainsi que la validation du vérificateur aux comptes, l'assemblée générale ordinaire donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2017-2018. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue des voix.

DIVERS

Point sur les compétitions (Jean-Luc BLANOT)

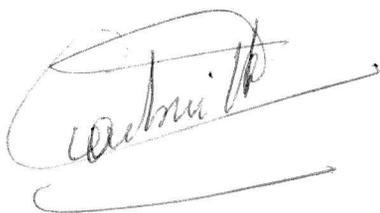
Augmentation du nombre des compétiteurs et grandes satisfactions pour leurs résultats de l'espérance à l'excellence .

Présentation du site (Didier ERBIN)

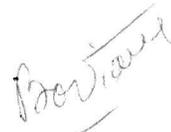
Amélioration de la gestion du site, Didier donne quelques conseils supplémentaires, le détaillant et se proposant avec le président d'aider les membres rencontrant quelques difficultés .

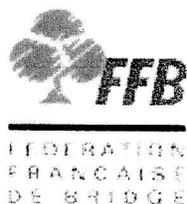
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 19h15 .

Le président
Alain CARBONEILL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carboneill', written over a horizontal line.

La secrétaire
Marie-Thérèse BORDIAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bordiaux', written over a horizontal line.



BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78 Rue des Epinoches
71000 MÂCON
@:bridgemacon@wanadoo.fr
TEL:03 85 38 45 26

Le 11 Août 2018

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 SEPTEMBRE 2018 A 18 H

Madame, Monsieur

Les membres de notre association sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 11 septembre à 18 h en son siège après notre tournoi de régularité.

ORDRE DU JOUR

Accueil..... (Alain CARBONEILL)

I Rapport moral du président..... (Alain CARBONEILL)

II Rapport financier..... (Jean-Luc BLANOT)

Présentation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018 et du budget prévisionnel 2018-2019

Rapport de monsieur le vérificateur aux comptes..... (Jacques GOY)

Approbation des comptes 2017-2018 et du budget prévisionnel 2018-2019

III DIVERS

Point sur les tournois de régularité et sur les compétitions..... (Jean-Luc BLANOT)

Présentation site..... (Didier ERBIN)

Questions relatives à la vie du club (Les questions d'intérêt général doivent parvenir au club avant le 03 septembre 2018)

Pouvoirs : Les membres du club qui ne peuvent pas assister à l'AG peuvent s'y faire représenter par un autre membre au terme d'un pouvoir qui devra être produit en entrant en séance.
(Rappel trois pouvoirs maximum par membre)

Je vous prie d'agréer chers membres du club mes sincères salutations

Le président
Alain CARBONEILL



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce mardi 30 Octobre 2018 à 10 h s'est tenu notre réunion au club

Etaient présents

Alain CARBONEILL	Président
Didier ERBIN	Vice-Président
Jean-Luc BLANOT	Trésorier
Marie-Christine AGNEL	
Yvon PERRIN	
Françoise WACKENHEIM	

Absent excusé

Marie-Thérèse BORDIAUX	Secrétaire
------------------------	------------

Le secrétariat est assuré par le président

INFORMATION GENERALE

Le président fait un résumé de l'assemblée générale du comité qui s'est tenu à Charbonnières le 06 octobre réunissant les présidents de club :

Les comptes annuels ont été présentés, les résultats pour l'année écoulée sont positifs et conformes au budget prévisionnel ce qui permet de valider l'acquisition de nouveaux locaux à Charbonnières qui abriteront le comité et les compétitions dès octobre 2019.

Pour l'année en cours les compétitions se dérouleront comme d'habitude dans les différents clubs du comité.

Présentation de la vie du comité

Modification de Conseil d'administration du comité

Le président informe le CA des résultats de l'élection du nouveau bureau à la tête de la fédération (pour plus de détail aller sur le site de la fédération)

Puis le président lit un courrier de Patrick Gribe adressé à tous les présidents les informant de sa démission de la présidence du comité.

Des élections seront donc à prévoir.

POINT SUR LES LICENCIES ET SYMPATHISANTS

A ce jour, le club a 112 licenciés dont 7 nouveaux et 21 sympathisants

RAPPEL DES INSCRIPTIONS

Se rapprocher de Jean-Luc OBLIGATOIREMENT pour l'interclub et également si vous avez des problèmes pour les autres compétitions

INFORMATION DE LA SOCIETE APIC

Modification des heures d'intervention :le mercredi de 7H à 10H

Les contacter également pour le nettoyage des vitres

ANIMATIONS

Tournoi du beaujolais le **VENDREDI 16 NOVEMBRE à 18H**

Tournoi du téléthon le **VENDREDI 07 DECEMBRE**

cette année encore les participants verseront ce qu'ils veulent minimum un ticket

Jean-Luc inscrit le club auprès de la fédération

l'arbitre devra saisir le type de tournoi

Le cocktail dinatoire de fin d'année aura lieu

SAMEDI 15 DECEMBRE (18H 30 au club)

Christine se chargera d'acheter le vin rouge et Françoise le vin blanc

Les inscriptions se feront auprès de Christine et Françoise et ce pour

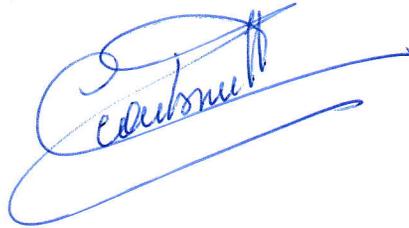
le **30 NOVEMBRE dernier jour**

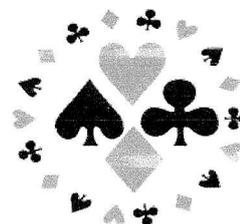
QUESTIONS DIVERSES

Suite à un entretien avec la présidente du club de Dijon-Fontaines ,
les deux présidents avaient envisagé une rencontre aller-retour .
Le CA de Mâcon a décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

Plus aucunes questions n'étant posées le séance est levée à 12H.

Le président





BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78 Rue des Epinoches
71000 MÂCON
@:bridgemacon@wanadoo.fr
TEL.:03 85 38 45 26

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU

La réunion s'est tenue le vendredi 4/01/2019 à 10 h au club.

Présents :

Président	Alain Carboneill
Vice- Président	Didier Erbin
Trésorier	Jean-Luc Blanot
Secrétaire	Marie-Thérèse Bordiaux
	Marie-Christine Agnel
	Yvon Perrin
	Françoise Wackenheim

1°) Approbation du procès-verbal

Le Procès-verbal de la réunion du 30/10/2018 est approuvé à l'unanimité.

2°) Téléthon: point de situation

Un versement de 500€ a été effectué à l'AMF

3°) Cocktail de fin d'année

84 personnes étaient présentes et ont fait part de leur satisfaction à ce repas dînatoire

4°) Nettoyage des vitres

La société APIC interviendra, suite à notre demande, en mars et septembre pour le nettoyage des vitres. Le montant s'élève à 120 € par passage

5°) Arrêté des comptes

J-Luc Blanot remet à tous les membres du CA un document comparatif des 2 dernières saisons. Il en ressort que :

- les comptes sont équilibrés.
- le nombre de participants est en légère diminution (en juillet et août)
- le nombre de joueurs extérieurs est en sensible augmentation.

6°) Galette des rois

La galette des rois nous réunira après les tournois du mercredi 9/01/19 et du vendredi 11/01/2019.

7°) Mâchon

La reprise des tournois "Mâchon" aura lieu les jeudi 28 février et 18 avril 2019 à 19 h.

8°) Investissements

Prévision d'achats :

- 2 tables de bridge
- jeux de cartes
- recharges d'enchères
- un petit tableau pour les résultats des tournoi
- ventilateurs en colonne
- livrets SEF (achat possible pour les adhérents au prix de 5€)

9°) Affichage Sécurité

Le club affichera les différents numéros d'urgence à contacter en cas de besoin.

10°) Questions diverses

Au vu du nombre de participants présents au cours du mercredi matin, il est envisagé de scinder en deux le groupe. Un cours est prévu le mercredi à 10 h et un autre cours le jeudi matin à 10 h

- Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 12 h.

La Secrétaire



Le Président.





BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78 Rue des Epinoches
71000 MÂCON
@:bridgemacon@wanadoo.fr
TEL::03 85 38 45 26

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU

La réunion s'est tenue le mardi 30/04/2019 à 10 h au club.

Présents :

Président	Alain Carboneill
Trésorier	Jean-Luc Blanot
Secrétaire	Marie-Thérèse Bordiaux
	Yvon Perrin
	Françoise Wackenheim

Absents excusés

Vice-Président	Didier Erbin
	Marie-Christine Agnel

1°) Procès verbal

Le Procès-verbal de la réunion du 19/01/2019 est approuvé à l'unanimité.

2°) Achat ventilateur/rafraichisseur

Jean-Luc Blanot s'occupera de l'achat d'un maximum de 6 ventilateurs début juin à Weldom.

3°) Repas de Juin

Après prospection des restaurants (Les Tuileries, La Vieille Ferme, etc....) et en fonction de leur disponibilité, une date sera retenue (14 ou 15 ou 28 ou 29/06/2019).

Nous fixons le prix à 40 € pour les non-adhérents et 30 € pour les adhérents.

4°) Jours de fermeture du club en mai, juin et juillet

Le club sera ouvert en juillet et août pour les tournois de régularité les mardis et vendredis. Par contre, il sera fermé les mercredis pendant la période du 14/07 au 15/08. Il n'y aura pas de Joker en juillet et août.

5°) Société de nettoyage

Suite à une insatisfaction de la prestation effectuée par la Société de Nettoyage APIC (nettoyage des vitres), une mise au point a été faite avec la Société.

6°) Tournoi Kiwani mixte

Suite au courrier reçu par les membres du conseil d'administration concernant une demande de tournoi au profit d'un enfant atteint d'une maladie orpheline, celui-ci donne son accord pour un tournoi non pérenne et sans ticket. Le club désire conserver la maîtrise du type d'action à retenir (exemple le Téléthon). Il aura lieu un samedi ou un dimanche (mars ou avril 2020) à déterminer avec la présidente du kiwani mixte des deux Roches. Il sera suivi d'un cocktail offert par celui-ci. Les inscriptions (10€) seront prises en dehors du tournoi habituel.

Nous diffuserons par Colybridge cette information pour les autres clubs du Comité du Lyonnais.

7°) Liste électorale 2019/2021

Nouvelle élection en septembre 2019. La date sera fixée à la prochaine réunion.

8°) Courrier de la Conseillère municipale Eve Comtet Sorabella

Lecture est faite par le président du courrier reçu d'Eve Comtet Sorabella conseillère municipale qui met en cause les déséquilibres octroyés aux différentes subventions des associations. (A suivre)

9°) Réunion des présidents d'associations

Le 5 avril, une réunion des présidents des associations s'est tenue à la maison des associations. Elle était présidée par Marie-Noëlle Santchy, en charge de celles-ci. Concernant notre club, nous pouvons en déduire que :

- le problème de stationnement sera en partie résolu,
- l'installation d'un panneau " réservé aux associations" sera installé à l'entrée du parking,
- les places de parking seront délimitées,
- Mme Santchy demande si nous souhaitons l'ouverture de la salle de bridge pour la journée du Patrimoine. (Peu d'intérêt)

10°) Questions diverses

- *Comptabilité de Jean-Luc Blanot*

- Les comptes sont à l'équilibre comme à l'an passé.
- La fin de saison a été propice aux bons résultats des compétitions.

- *Joker*

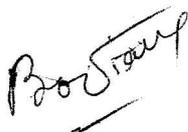
Le joker sera à revoir pour la prochaine saison.

11°) Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée le jeudi 4 juillet à 17 h. A cette occasion seront invités Jacques Goy et Véronique Frédéric Moreau,

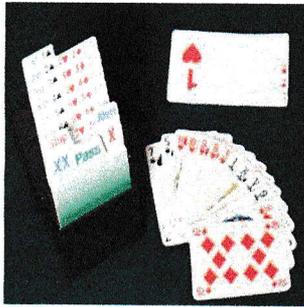
- Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 12 h.

La Secrétaire



Le Président





BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78 Rue des Epinoches
71000 MÂCON
@: bridgemacon@wanadoo.fr
TEL::03 85 38 45 26

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU

La réunion s'est tenue le jeudi 04/07/2019 à 17 h au club.

<u>Présents :</u>	Président	Alain Carboneill
	Vice-Président	Didier Erbin
	Trésorier	Jean-Luc Blanot
	Secrétaire	Marie-Thérèse Bordiaux
		Yvon Perrin
		Françoise Wackenheim
		Marie-Christine Agnel
	Commissaire aux comptes	Jacques Goy
	Présidente commission éthique	Véronique Frédéric-Moreau

1°) Procès-verbal

Le Procès-verbal de la réunion du 30/04/2019 est approuvé à l'unanimité.

2°) Résultats comptables

Jean-Luc Blanot présente aux membres du conseil :

- le bilan comptable

- l'état des comptes au 30/06/2019 fait ressortir un solde positif de 1.800€
- le budget prévisionnel 2019/2020 est légèrement en recul par rapport à l'année précédente

Tournois de régularité

Légère baisse du nombre de participants par rapport à l'an passée

Compétitions

- Moins de résultats positifs en nombre sur l'exercice 2018/2019 mais plus de finales de ligue et nationale
- Inscription à la coupe des clubs :
 - choix de 12 dates à déterminer entre le 1^{er} septembre et le 15 mai 2020 pendant les tournois de régularités (Jean-Luc se charge des dates)
 - classement par paires et non en individuel
 - les 7 meilleurs résultats sont retenus (**règlement consultable sur le site de la fédération**)

- Compétition pour les dames

Cette compétition est calquée sur le principe de la Coupe de France

- Les finales de ligue seront prises en charge par le Comité

Pas de changement pour le reste

3°) Joker

Aucune modification ne sera apportée. Didier mettra la liste sur le site

Christine et Yvon nous signaleront les personnes ne venant que le mercredi

4°) Site

Aucune modification ne sera apportée, sinon chercher toujours des améliorations

5°) Cotisations 2019/2020

Les cotisations 2018/2019 et les droits de table sont reconduits pour l'exercice 2019/2020.

6°) 123 Mâcon

Nous participerons à cette manifestation qui se déroulera au SPOT les 7 et 8 septembre 2019.

La mairie a donné son accord.

7°) Divers

1. Le club sera ouvert en juillet et août tous les mardis et vendredis à partir de 13 h 45.

2. Propositions du Président

- La reprise des Super Rondes SG le soir n'a pas été retenue.
- Proposition d'un challenge pour les 3èmes et 4èmes séries (meilleur joueur du mois) a été retenu et sera suivi par Yvon, Marie-Christine et Marie-Thérèse.

Le premier mois (septembre) sera à titre d'essai. (Réservé aux joueurs du mercredi)
Règlement à suivre

- La proposition pour le challenge annuel a été refusée.

3. Listes électorales

- **Rappel : les candidatures sont à déposer au plus tard 15 jours avant l'Assemblée Générale.**
- Le Président a reçu une demande d'adhésion au Conseil d'Administration. Cette demande sera soumise à l'assemblée générale.

4. Assemblée Générale

- **Elle est prévue le mardi 10/09/2019 à 18 h au club après le tournoi de régularité.**
- Des courriers seront envoyés mi-juillet à la mairie (Mme Santschy, M. Payebien) au Comité du Lyonnais (M. Counil) et au Journal de Saône et Loire.

5. Courrier Catherine Dalicieux (Kiwani mixte)

Un tournoi de régularité sera organisé le samedi 26 octobre 2019 à 14h.

Les fonds seront reversés au profit d'un enfant atteint d'une maladie orpheline.

Inscription obligatoire au club montant du tournoi (10€). Ce tournoi sera suivi d'un cocktail organisé par le Kiwani mixte.

6. Téléphones au club

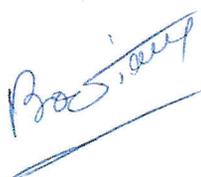
Suite aux diverses polémiques concernant l'utilisation du téléphone, le CA a décidé d'interdire l'utilisation du portable durant les tournois et par le fait de supprimer l'application qui liait l'ordinateur aux téléphones portables.

8°) Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion sera déterminée à l'issue de l'Assemblée Générale.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19 h.

La Secrétaire



Le Président.

